

Image not found or type unknown



droit de l'abonné via internet

Par **STEPH1**, le **05/01/2009** à **12:38**

Bonjour

J'ai souscrit l'offre orange foot il y a 2 mois ou il était noté que 3 mois étaient offerts
A ma grande surprise je viens de recevoir ma facture et je suis débité pour cette offre
n'ayant rien signé orange est-il en droit de me refuser la résiliation de cette offre ou paraît-il
était noté en tout petit que je signais pour 12 mois
merci d'avance pour vos réponses